

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE les représentants suivants : Messieurs Bruno MIRALLES, Pierre USEO et Philippe GAUDIN.

DONNE pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

La Présidente,
Rita MONTEIRO



Le Secrétaire,
Francis SCHWINTNER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-033-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026
Publication : 08/04/2026